

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[1999-09-54](#)[Item](#)[Marie Moret au Bon Marché \(Morin, Fillot, Ricois et Cie\), 3 avril 1894](#)

## Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 3 avril 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Le Bon Marché](#) est destinataire de cette lettre  
[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

*Marie Moret au Bon Marché (Morin, Fillot, Ricois et Cie), 3 avril 1894*, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-54, consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32682>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[3 avril 1894](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Le Bon Marché](#)

Lieu de destination Paris

## Description

Résumé Commande de bas et d'un chapeau canotier pour un montant de 25,50 F.

## Mots-clés

[Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Le Bon Marché

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Petit magasin de nouveautés créée à Paris vers 1830, qui devient un grand magasin après son rachat par Aristide Boucicaut en 1852. Le Bon Marché est situé au 24, rue de Sèvres à Paris dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la raison sociale du Bon Marché devient Plassard, Morin, Fillot et Cie.

---

Nom Offroy et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Établissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1<sup>er</sup> juillet 1895.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-54

Collation 2 p. (400r, 401r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Nîmes, 3 avril 1894

11 rue Boudalane  
Nîmes (Gard)

Messieurs Morin, Fillot, Riccio et C<sup>ie</sup>,

J'ai l'honneur de vous envoyer  
ci-joint un chèque n° A113688, valeur  
2<sup>00</sup> fr. 50 sur M. Offroy et C<sup>ie</sup>, Paris,  
en échange duquel je vous prie de  
m'envoyer - franco de remise, ici, à  
domicile - les objets suivants :

1<sup>o</sup> - 2 paires bas coton rayures  
beige et saphir ;

la plus gr<sup>e</sup> taille à 3,50 = 7,00

2<sup>o</sup> - 2 paires bas fil laine  
facori à botte, sans pied bas,  
jambe rayures beige et  
saphir ; la plus grande  
taille à 1,50 = 9,00

à reporter 16,00

report

3<sup>o</sup> - Un chapeau canotier  
pour homme n° 744  
coiffe et cuir intérieur, bord  
bordé et bordé, paille picot  
extra léger, forme confortable  
extra fin ; nuance paille  
garni noir.

si possible, livrez en  
paille souple :

lourde tête 543 millimètres

si le chapeau est en paille  
dure, les mesures de tête sont :

Longueur AB 195 millim.

Largeur CD 143

Veuillez à l'exactitude de  
l'entrée de tête, autrement je  
ne pourrai renouveler une  
telle commande.

Nouveaux Prix du Kit Canotier 9,50  
Total conforme au montant 25,50  
Le chèque Paris

Si je vous redois quelque chose pour l'emballage saigné du chapeau, veuillez me le faire savoir et je vous l'enverrai.

Agreé, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération

Marie Godin

14 rue Bourdaloue

Nîmes (Gard)

Hoswell membre de la Commission des Communes.  
Le passé et l'avenir des Trade Unions.  
Traduction et préface de M. Le Cour Grandjean, député.  
Un vol. 7.

14 rue Bourdaloue  
Nîmes (Gard)

Nîmes 3 avril 1894

Si je vous redois quelque chose pour l'emballage saigné du chapeau, veuillez me le faire savoir et je vous l'enverrai.

Messieurs Offroy et Cie  
J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre et mon pli chargé d'hier.

Veuillez prendre note que j'envoie aujourd'hui à Messieurs Morin, Tillot, Picois et Cie Paris (G<sup>de</sup> Mag. du Bon Marche) le chèque n<sup>o</sup> 4113 688 chargé de 28 fr. 50 sur le crédit de mon compte chez vous.

Veuillez en faire bon accueil et agréer je vous prie, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin